

FEMMES, FEMMES, FEMMES

Règlement

CONCOURS PHOTO
2026

LE VERNET
UN CHOIX DE VIE



Article 1 :

La commune de LE VERNET organise un concours photo.
Le thème choisi est le suivant : «Femmes, femmes, femmes...»

Article 2 :

Ce concours est réservé aux photographes amateurs. Le règlement et les bulletins de participation seront à télécharger sur le site de la commune ou à retirer directement en mairie à compter du 08 janvier 2026. La participation au concours est gratuite. Les membres du jury, ainsi que les membres du Conseil municipal ne seront pas admis à concourir.

Article 3 :

Les photos répondront au thème : « Femmes, femmes, femmes....».
Chaque participant pourra fournir deux photos. Une seule photo, choisi par son auteur, concourra.
La seconde sera exposée pour accompagner les photos en lice.
Les photos seront au format 30x40 en couleur ou en noir et blanc, sans marge, et devront être encadrées dans un cadre noir ou blanc.
Le tirage sera réalisé sur papier photo.

Article 4 :

Chaque participant devra être l'auteur des photos qui seront libres de tous droits artistiques ou autres. Les concurrents s'engagent à garantir la Mairie de Le Vernet contre toute action qui pourrait être exercée à son encontre par les ayants droits éventuels. Les concurrents devront accepter la reproduction et la parution de leurs œuvres, ainsi que la citation de leurs nom et prénom, notamment dans la presse.

Article 5 :

Photos déposées ou envoyées par voie postale à l'adresse suivante :

Concours Photo

Mairie du Vernet

22 Rue de Cusset

Chaque photo devra être déposée au plus tard le lundi 2 mars 2026.

Article 6 :

Toutes les photos présentées seront exposées du 06 au 08 mars 2025 à la salle Robert Devaux. Les auteurs des photos pourront, s'ils le souhaitent, les récupérer en Mairie après l'exposition.

Article 7 :

Un jury, composé de 6 personnes, sélectionnera les lauréats selon les critères suivants :

- Respect du thème
- Originalité
- Qualité et réalité de la prise de vue
- Esthétique de la photographie

Les meilleures œuvres seront primées par le jury. Les décisions du jury seront sans appel. Les photos exposées ne comporteront pas le nom de leur propriétaire, mais un numéro. Un prix « Coup de cœur du public » sera également décerné. Le public pourra le temps de l'exposition sélectionner son lauréat en déposant le numéro de la photo choisie dans une urne prévue à cet effet. La remise des prix se tiendra à l'issue de l'exposition, le dimanche 08 mars 2025 à 18 h, et sera suivie d'un vin d'honneur.

Article 8 :

Les prix seront attribués comme suit :

PRIX DU JURY :

1er : Bon d'achat de 90 euros

2ème : Bon d'achat de 50 euros

3ème : Bon d'achat de 30 euros

PRIX « COUP DE CŒUR DU PUBLIC » : Bon d'achat de 30 euros

• Une photo ne pourra être primée qu'une seule fois

Les bons d'achat ne sont ni échangeables ni remplaçables, ni remboursables même en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Article 9 :

Les auteurs des photos devront obtenir toutes les autorisations nécessaires, en ce qui concerne les personnes photographiées. La Mairie de Le Vernet ne pourra être tenue pour responsable en cas de contestation ou litige.

Article 10 :

La Mairie de Le Vernet décline toute responsabilité quant aux éventuelles pertes ou avaries de photos.

Article 11 :

La participation au concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. La commune du VERNET ne pourrait être tenue responsable si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou même si le concours était modifié ou annulé. Elle ne saurait non plus être rendue responsable des retards ou des pertes des envois, du fait des services postaux, ou de leur destruction par tout autre cas fortuit.

Article 12 :

Les participants autorisent par avance la Mairie de Le Vernet à publier leur nom et photographie et à les utiliser dans toutes les manifestations promotionnelles liées au présent concours et autres événements.

FEMMES, FEMMES, FEMMES



Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Adresse mail :

*Souhaite participer au Concours Photo organisé par la Commune de Le vernet.
J'accepte les conditions prévues au règlement du Concours Photo qui m'ont été
transmises.*

Date : Signature : .

LE VERNET

UN CHOIX DE VIE

22 rue de Cusset – 03200 Le Vernet

Téléphone : 04 70 98 51 00 – Email : contact@levernet.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le mardi après-midi) et le samedi de 9h à 12h